

Conseil fédéral

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1064

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les magiciens sont nus

Ils sont nombreux ceux qui voudraient enterrer la formule magique. Mais ils sont discrets ceux qui ont une alternative à proposer.

(jd) La formule magique n'a pas bonne presse. A l'occasion de la récente élection du Conseil fédéral, nombre d'observateurs, à défaut d'avoir pu célébrer son enterrement, ont prédit la fin prochaine de ce mode de gouvernement si particulier à la Suisse. Les résultats relativement médiocres obtenus par les nouveaux élus semblent il est vrai leur donner raison. Pourtant, si le gouvernement de tous les partis subit le feu nourri de la critique — pour l'essentiel on lui reproche son manque d'homogénéité, de cohérence, d'esprit prospectif —, rares sont ceux qui se risquent à proposer des solutions de rechange. Et pour cause: la composition du Conseil fédéral n'est qu'un des éléments d'une construction institutionnelle complexe. Toucher à cet élément, c'est mettre en question l'ensemble de cette construction; et les rares alternatives évoquées ne sont guère convaincantes, voire même totalement inadéquates à guérir les maux qu'on impute au système actuel.

mée du technicum de Bienne, où elle a par la suite enseigné dans la section des arts industriels, sont descendues dans la rue, l'une avec sa quenouille, l'autre son paquet de *Solidarité*, organe de l'association, la troisième son grand cartable à dessin.

Places et rues rebaptisées, monuments revisités, sketches, jeux et jongleries; et, à côté des trouvailles, le jaillissement des slogans: «*D'habitude on range, aujourd'hui on déränge*». Portée par une marée fuchsia, couleur de la grève, une autre Suisse s'est montrée; une Suisse inventive, drôle, généreuse et solidaire, une Suisse dont on rêvait tout en se traitant d'utopiste. Cette Suisse-là existe, on a pu la rencontrer le 14 juin, je l'ai aperçue dans le livre d'Ursula Gaillard.

Bref, mieux qu'un livre, le reflet vivant d'une fête.

Catherine Dubuis

Mieux qu'un rêve, une grève ! – La grève des femmes du 14 juin 1991 en Suisse, album réalisé par Ursula Gaillard avec le concours de femmes membres des collectifs romands de préparation de la grève et de syndicalistes, Lausanne, Editions d'En Bas.

En réalité, la formule gouvernementale n'a rien de magique au sens où elle serait soudainement tombée du ciel à un moment opportun. Inaugurée dans sa configuration actuelle en 1959, elle plonge ses racines dans une histoire beaucoup plus ancienne et tire sa justification de la nécessité où se sont trouvées les élites politiques de coopérer, malgré des points de vue souvent très divergents. Leur entrée au Conseil fédéral en 1891, les conservateurs la doivent à l'opposition efficace qu'ils ont exercée depuis 1874 à l'encontre de nombreux projets de loi de la majorité radicale, grâce à l'arme du référendum, et au besoin où se trouvait le gouvernement de disposer d'un large appui pour faire accepter sa politique ferroviaire. Même scénario pour les socialistes en 1943 puis, après une brève interruption, en 1959: leur accès à l'exécutif, ils ne l'ont pas imposé par l'arithmétique parlementaire; il leur a été concédé par les partis bourgeois, la menace extérieure puis le souci de préserver la paix sociale aidant. Et il en est ainsi aujourd'hui de chacun des partis représentés au Conseil fédéral: aucun ne peut prétendre aux sièges gouvernementaux qu'il occupe de par le seul poids de sa députation; chacun a besoin des autres.

Arithmétiquement jouable

Précisément, rétorquent les réformateurs, la nécessaire cohésion de l'exécutif exige un resserrement de l'éventail. Et de préconiser, les uns le renvoi des socialistes, décidément trop oppositionnels, les autres l'exclusion des démocrates du centre, insuffisamment sensibles à l'enjeu européen. Arithmétiquement les deux solutions sont jouables, c'est-à-dire majoritaires. Mais pour quel gain, si ce n'est d'affaiblir plus encore le soutien potentiel au Conseil fédéral et de pousser le parti rejeté à une opposition systématique ?

D'autres réformateurs, plus hardis, n'hésitent pas à évoquer une responsabilité gouvernementale qui conduirait à la démission un Conseil fédéral désavoué par le Parlement ou le peuple sur un objet qu'il jugerait essentiel. Dans cette logique il faudrait désigner, par exemple en cas de rejet du traité sur

l'Espace économique européen, un nouveau gouvernement réfractaire à toute idée d'intégration, ce qui ne pourrait que conduire à figer la situation.

Ce débat, focalisé sur la composition du Conseil fédéral, est un faux débat qui se trompe d'objet. Certes les institutions nécessitent quelques adaptations. De la réforme du Parlement, et notamment de la création de commissions permanentes, on peut espérer un travail plus sérieux des députés. L'exécutif également mérite des aménagements. Non pas tant l'émergence d'un président fort qui — par quel miracle ? — tiendrait plus fermement la barre ou la multiplication de secrétaires d'Etat qui réserverait au Conseil fédéral la fonction floue de direction générale et de conception à long terme. Mais plus simplement la constitution de cabinets ministériels dont les membres, choisis par le chef de département, auraient pour mission de dégager les enjeux politiques des décisions à prendre et de soumettre les projets à leur magistrat, une tâche que l'administration semble avoir beaucoup de peine à remplir.

La paralysie est programmée, et pourtant...

Le système politique suisse, comme celui des Etats-Unis, conjugue tous les éléments qui devraient le conduire à la paralysie: bicamérisme parfait, double majorité pour les scrutins constitutionnels, forte influence des cantons quel que soit leur poids démographique ou économique, gouvernement inamovible en cas de conflit avec le Parlement, irruption intempestive du souverain par le biais des droits populaires. Ces contraintes multiples ont imposé la recherche constante d'un équilibre qui se traduit par la nécessité où se trouvent les différents acteurs — partis, cantons et Confédération, gouvernement et Parlement — de coopérer. Dès lors que cette capacité de coopérer fait trop souvent défaut, faut-il sans plus tarder casser la machine et la remplacer ? A la coopération ne peut succéder que la confrontation. Sommes-nous prêts à assumer ce nouveau type de relations, dans un pays qui n'a survécu politiquement que par un effort constant de compromis ? Les réformateurs, qui avec légèreté tirent des plans sur la comète institutionnelle, seraient bien avisés de se poser cette question, de même que les partis politiques responsables au premier chef de la dégradation de l'esprit de compromis. ■